



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MARENNES

CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 13 DECEMBRE à 20 H 00 en Mairie

ORDRE DU JOUR

1. SIGNATURE D'UN CONTRAT D'ELIMINATION DES DECHETS AVEC LE SITOM ANNEE 2022
2. ACQUISITION CHEMIN PIETONNIER RUE DE L'EGLISE
3. REHABILITATION 35 RUE CENTRALE -AVENANT MARCHE DE TRAVAUX LOT PLATRERIE PEINTURE ;
- 4 SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE LA CCPO ET LA COMMUNE DE MARENNES DANS LE CADRE DE L'AMI SEQUOIA ;
- 5 REPARTITION DE LA TAXE D'AMENAGEMENT ENTRE LES COMMUNES ET LA CCPO ;
- 6 CONVENTION D'INSTALLATION D'UN PIEZOMETRE AVEC LE SMAAVO
- 7 VŒUX : FINANCES LOCALES
- 8 VŒUX : SUSPENSION DU PROJET D'ELARGISSEMENT DE L'A46SUD

DECISIONS DU MAIRE

11.22	10-nov-22	RSTP - Contrat de deneigement 2022-2023 astreinte 3800 € + intervention à la demande)	3 800,00 €	4 560,00 €
12.22	10-nov-22	Signature d'un bail avec Monsieur VEUILLET , pour un logement de type T2 situé 104, rue de l'Eglise, pour un montant mensuel révisable de 534 € et 7,5 € de charges		541,50 €
13.22	18-nov-22	ERMEL Etude énergétique Groupe scolaire	4 950,00 €	5 940,00 €
14.22		Signature d'un bail avec Monsieur BRIQUE , pour un logement de type T3 situé 45 imp de PECAILLAT Clos des Poiriers (bat 3 lot 3), pour un montant mensuel révisable de 770 € et 43,5 € de charges		813,50 €

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

QUESTIONS DIVERSES

A MARENNES LE 09 DECEMBRE 2022

LE MAIRE
TIMOTEO ABELLAN

COMMUNE DE MARENNES - 69970

DEPARTEMENT DU RHONE - CANTON DE SAINT SYMPHORIEN D'OZON